



Pascal CAMPTEL  
Conseiller municipal annaysien  
Membre du comité directeur LRDG

## 2014-2024 : un bilan en berne

Les élections municipales, c'est pour bientôt. Des élections qui concrètement agiront ou pèseront sur la vie locale durant un mandat de six ans. Un bail donc. Qu'il vaut mieux ne pas prendre à la légère au regard du « projet » que nous invitera à poursuivre l'équipe actuellement aux affaires.

Avec cette majorité, cela a le mérite d'être très clair. L'entre-soi restera d'actualité. Quant à leur vision de l'intérêt général, il repose sur deux obsessions majeures : la poursuite de la vente de terrains et... LEUR salle des sports.

De ces « achat/vente » de terrains, on n'a pas fini de parler. Nous en tirerons bien un jour le triste bilan et pointerons les responsabilités de chacun.

Mais il y a encore plus affligeant avec le dossier de la salle de sport. Quelques voix, timidement, cherchent encore à nous le présenter comme l'aboutissement des deux mandatures du maire. En omettant bien de nous dire que l'idée a plus de 40 ans. Mais qu'elle fut vite et prudemment abandonnée à l'époque. Apparemment, il fallait une di-

version à ce climat où l'amateurisme et la collusion devenaient trop perceptibles. Ce « beau et grand projet » est sorti à point nommé d'un dossier poussiéreux. Sans tenir compte de la situation économique de notre village aux finances déjà contraintes.

Refusant toute discussion, y compris en conseil municipal, fut-ce simplement sur un aménagement, l'équipe aux affaires s'est aveuglément engagée dans ce chantier qu'elle n'a jamais maîtrisé. Le mépris majoritaire a toujours été la seule réponse obtenue. Merci pour la crise financière qui se profile.

**Accompagnez-nous,  
aidez-nous, rejoignez-  
nous et ensemble,  
honnêtement,  
redonnons un autre  
visage à Annay !**

Que restera-t-il de la méthode Terlat : deux mandats à s'endetter et à dépenser plus que de

raison. Le prix de cette mystification aura des répercussions pour tous. Car on sait déjà qu'il convient d'y ajouter le trou du poids de l'inflation et de la réduction de la dotation gouvernementale aux collectivités locales.

Déjà qu'en temps « normal » équilibrer le budget d'une commune est un exercice délicat. A Annay, cela s'est fait dans la douleur par l'augmentation de la fiscalité locale votée récemment. Qu'en sera-t-il pour 2025 et les années suivantes avec ces faiseurs d'illusions qui nous mènent sur de tels sentiers de traverse ? On peut craindre le pire !

Autant relever les manches de suite. Cette rentrée 2024 constitue notre point de départ pour réfléchir sérieusement à travailler ensemble et pour la collectivité.

Donner un nouvel élan au village que nous aimons : voilà la tâche qui nous attend. Elle s'annonce ardue. Mais cela ne nous fait pas peur.

Accompagnez-nous, aidez-nous, rejoignez-nous et ensemble, honnêtement, redonnons un autre visage à Annay ! ■



# Un avenir de cohérence et d'action



Dans 18 mois, après sans doute une énième élection nationale, les Annaysien(ne)s auront à choisir l'équipe municipale qui gèrera leur quotidien six années durant.

Autant dire l'importance du choix au regard du difficile voire désastreux bilan qu'il faudra assumer.

A ce défi, à cette responsabilité, nous sommes prêts. Prêts à donner, prêts à mettre un autre cap pour Annay, où l'intérêt général, le lien social, la convivialité et la transparence redeviendront des priorités.

C'est là l'esprit de notre démarche citoyenne ouverte, indépendante et audacieuse que nous avons engagée auprès de vous au printemps dernier. Une démarche de citoyenneté active qui vise à rassembler au-delà des appareils politiques, des clivages culturels traditionnels et partisans.

Parce que notre ville, c'est d'abord, et surtout, l'affaire des Annaysien(ne)s.

Nombreux ont répondu à notre proposition d'agir collectivement afin de contribuer à la rénovation de la réflexion politique communale.

Votre engagement à nos côtés, à différents degrés d'implication, est un signal fort. Il montre, si besoin il fallait, combien l'aspiration au changement, à l'alternance municipale est attendue.

Ensemble, nous allons donc relever ce défi pour ouvrir une voie nouvelle pour Annay sans faire miroiter d'improbables réalisations.

La tâche sera ardue car nous savons déjà tous que l'équipe sortante devra rendre des comptes sur sa gestion hasardeuse des finances locales et que l'ardoise pour les contribuables annaysien(ne)s sera particulièrement salée !

**Avec responsabilité, nous gérons ce passif sur la base d'un plan d'assainissement et de redressement des dépenses publiques.**

Malgré cet handicap, l'opportunité demeure de redonner des couleurs vives et vivantes à Annay en 2026, misant sur un programme humaniste, social et environnemental avec une volonté collective d'un renforcement des liens intergénérationnels, d'embellissement de notre cadre de vie et de la sécurisation de notre environnement urbain.

Vous souhaitez participer à nos réunions prochaines, nous rejoindre ? N'hésitez pas, **contactez-nous au 06.51.96.33.79.** ■



## Retour sur l'installation d'un premier groupe de travail...



A l'initiative de Pascal CAMPTEL, une rencontre a été organisée début juin, réunissant les premier(e)s Annaysien(ne)s qui ont répondu à notre démarche de large ouverture pour porter ce projet municipal qui s'élabore ensemble.

Un temps important aussi pour les élu(e)s sortant(e)s, les piliers historiques de l'opposition et ces nouvelles personnalités, de faire mieux connaissance, d'échanger et déjà de débattre sur le devenir de notre commune.

Ce fut l'occasion pour le coordinateur de l'équipe d'opposition municipale, Pascal CAMPTEL, de proposer la création des quatre groupes de travail suivants :

- > Développement culturel, sportif et associatif
- > Environnement et transition écologique
- > Politique de la ville et cadre de vie
- > Projets d'investissement, communication et citoyenneté

## 7 000 euros d'amende s'envolent chaque année !



La loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (S.R.U.) vise à rééquilibrer l'offre de logement abordable sur l'ensemble du territoire, en favorisant une répartition équilibrée du parc social, garante de la solidarité territoriale. Elle impose aux communes de plus de 3 500 habitants, comme Annay, 25% de logements sociaux au sein de leur parc d'habitations principales.

Seulement voilà, depuis 10 longues années, la majorité municipale semble plus préoccupée à vendre des terrains et à développer les zones résidentielles que de se saisir du manque criant d'appartements et maisons dans le parc de l'habitat social. **En effet, 60 logements à caractère social manquent pour être conforme à la réglementation...** avec comme conséquence directe, une ardoise salée pour les finances de la ville déjà bien exsangues.

Si rien n'est fait, ce ne sont pas moins de **7 000 euros**

**d'amende que continuera d'acquitter la commune, chaque année,** pour non-respect de la loi SRU.

Pourquoi en sommes-nous arrivés là ? A en croire certains élus majoritaires, la faute tout simplement à l'exonération de la Taxe Foncière, pendant 15 ans\* (\*article 1384 A du Code général des impôts), sur les logements sociaux qui n'inciterait donc pas notre commune à accueillir de tels logements !

Une affirmation insoutenable sur fond d'irresponsabilité et d'incompétence quand on sait que l'exonération par les bailleurs de la Taxe Foncière et donc **la perte financière pour la commune est totalement compensée par l'Etat.**

Il n'en reste pas moins une véritable injustice pour beaucoup de jeunes, de personnes modestes, de travailleurs précaires qui n'arrivent pas à se loger.